

Qualité des eaux de consommation humaine

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle sanitaire fixé par décision de l'ars

Unité de gestion: SIEBAG

Exploitant: SIEBAG

Prélèvement et mesures de terrain réalisés le 21 janvier 2025 à 11h39 pour l'ARS.

Par le laboratoire: LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation:

STATION TARSAC (BANET) - (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)

Type d'eau: Esu+eso turb >2 applicable au pmd

Nom du point de surveillance: STATION RISCLE (PUITS TARSAC "BANET") - TARSAC

Localisation exacte du prélèvement: ROBINET EVIER

Code du point de surveillance: 0000000974

Code installation: 000310

Numéro de prélèvement: 00095918

Conclusion sanitaire de l'ARS :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Bulletin édité le vendredi 31 janvier 2025

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

